



Objet : Communiqué de presse sur le suivi des recommandations relatives au transport scolaire

**Assemblée de la Polynésie française
Commission de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports**

Transport scolaire terrestre : des avancées engagées, des améliorations à poursuivre

Papeete, 26 janvier 2026

Un an après la mission d'information sur le transport scolaire terrestre, la Commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports de l'Assemblée de la Polynésie française a présenté le bilan de suivi des 45 recommandations formulées en 2024.

Ce bilan met en évidence des avancées réelles dans la mise en œuvre des recommandations, traduisant l'implication des ministères et des services concernés. Il souligne également plusieurs points de vigilance qui appellent à poursuivre et à renforcer les efforts engagés, notamment en matière de sécurité, d'équité territoriale et d'organisation du secteur.

La Commission rappelle que la sécurité des élèves demeure une priorité. À ce titre, elle souligne l'intérêt de développer progressivement la présence d'accompagnateurs dans les transports scolaires, en particulier pour les élèves du second degré utilisant le réseau régulier, afin de garantir de bonnes conditions de prise en charge.

Le bilan fait également apparaître des différences de situation entre les territoires. Si des progrès sont constatés à Tahiti, des adaptations restent nécessaires à Moorea et dans les archipels, où les contraintes géographiques et organisationnelles appellent des réponses spécifiques. La Commission encourage ainsi la poursuite du renouvellement du matériel roulant, l'amélioration des infrastructures de proximité et l'adaptation des dispositifs aux réalités locales, dans un esprit de concertation.

La Commission attire enfin l'attention sur l'importance de la professionnalisation des acteurs du transport scolaire. La poursuite des actions de formation, tant pour les chauffeurs que pour les accompagnateurs, ainsi que la sécurisation des parcours de formation et d'accès aux permis nécessaires, constituent des leviers essentiels pour renforcer durablement la qualité du service.

Au-delà des constats, la Commission souligne la nécessité de consolider la gouvernance du transport scolaire et de maintenir une dynamique collective afin que les recommandations formulées puissent produire pleinement leurs effets. Elle réaffirme, à travers ce travail de suivi, son engagement à accompagner les évolutions nécessaires pour garantir un service public de transport scolaire sûr, équitable et adapté aux réalités du fenua, au service de l'égalité d'accès à l'éducation.

Pour aller plus loin :

Titre du rapport : Suivi des recommandations - transport scolaire terrestre.

Lien : <https://www.calameo.com/read/000273734066d01cb19cc>